



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3214

Programmation financière complémentaire 2017 au titre du volet culture de la politique de la ville – Attribution de subventions de fonctionnement pour un montant total de 28 000 euros

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. GRABER Loic

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3214 - PROGRAMMATION FINANCIERE COMPLEMENTAIRE 2017 AU TITRE DU VOLET CULTURE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR UN MONTANT TOTAL DE 28 000 EUROS (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération du 23 novembre 2015, vous avez approuvé la convention territoriale de Lyon formalisant des objectifs de solidarités et de réduction des inégalités territoriales sur le territoire lyonnais.

La convention territoriale de Lyon s'inscrit dans le cadre du contrat de ville 2015-2020 de l'agglomération lyonnaise, signé le 2 juillet 2015, qui fixe les orientations politiques et stratégiques de l'agglomération pour la réduction des inégalités territoriales, définit la nouvelle géographie prioritaire et formalise les axes du projet de territoire intégré et les déclinaisons thématiques tenant compte du nouveau périmètre de compétence de la Métropole de Lyon.

Les engagements inscrits dans la convention territoriale de Lyon traduisent la volonté réaffirmée et renforcée de mobiliser l'ensemble des politiques publiques en capacité de faire converger leurs ressources au bénéfice des projets développés dans les quartiers de la géographie prioritaire. Elle organise la territorialisation de l'action publique locale et formalise les modalités de son adaptation aux enjeux de développement des territoires.

Par délibération n° 2017/3029 du 29 mai 2017, vous avez approuvé la programmation financière 2017, au titre du volet culturel de la politique de la ville, d'un montant total de 363 100 euros.

Afin de compléter cette programmation par des actions dont l'instruction n'était pas achevée et validée pour être soumises à votre approbation lors de la séance du 29 mai 2017, je vous propose de répondre favorablement aux propositions de subventions qui figurent dans le tableau suivant :

Arrd(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Fonds d'Intervention Culturel (Direction des Affaires Culturelles) LC 89064
1 ^{er} et 3 ^e	Compagnie Kadia Faraux 92 avenue Roger Salengro 69100 VILLEURBANNE	Projet Défilé Biennale de la Danse 2018 : La douzième édition du Défilé de la Biennale de la Danse 2018 aura lieu le dimanche 16 septembre 2018, sur le thème d' « un Défilé pour la paix ». La compagnie Kadia Faraux, après sa participation à l'édition 2016, a été de nouveau retenue par le comité de sélection du Défilé. A Lyon, les quartiers de la Guillotière et des Pentes de la Croix Rousse seront les plus concernés. La Ville de Vaulx-en-Velin sera aussi partenaire de ce projet. Plus de 150 danseurs et danseuses seront mobilisé-es.	10 000 €
Total 1^{er} et 3^e arrondissements			10 000 €
5 ^e	MIRLY SOLIDARITE 309 avenue Andreï Sakharov 69009 LYON	Web Radio Lyon 5 : Projet de web radio visant à aller vers les personnes ciblées pour les aider à atteindre des objectifs tels que "oser prendre la parole", "appartenir à un groupe", "sortir de chez moi", "découvrir le patrimoine de mon territoire". Cela s'accompagne d'une formation d'apprentissages techniques pour la réalisation des émissions qui seront ensuite diffusées sur le web.	2 000 €
Total 5^e arrondissement			2 000 €
8 ^e	Me We 18 rue Paul Cazeneuve 69008 LYON	Vues de quartier : Réalisation d'un atelier participatif de création vidéo avec des habitant-es du quartier Langlet Santy. Cet atelier s'adresse à un groupe de 6 personnes maximum : collégiens repérés au Collège Longchambon, usager-ères du Centre social, adolescent-es et adultes. L'objectif est de montrer aux participant-es comment composer un cadre pour leurs images, mais aussi le processus et l'utilité du montage, ceci en manipulant du matériel de tournage et de montage numérique professionnel, facile d'accès. L'atelier permettra de porter un regard subjectif et d'engager une réflexion sur son environnement familial.	2 000 €
8 ^e	BLOFFIQUE THEATRE 17 rue Neuve 69001 LYON	La ville s'écrit : Processus artistique permettant l'ouverture d'un espace d'expression sur le quartier; suite à des parcours dans le quartier et des ateliers d'écriture, installation éphémère d'écriture dans l'espace public, qui fera l'objet d'un temps de balade ouverte à tous les habitants, accompagnée d'une comédienne. (subvention complémentaire)	1 000 €
8 ^e	Les Trois-Huit/NTH8 Compagnie de théâtre 22 rue commandant Pégout 69008 LYON	"Mémoires en portrait" par la photographe Sandra Mehl : Création de supports de valorisation du projet photographique Mémoires en portraits, réalisé en 2016-17 dans le quartier des Etats-Unis, permettant de valoriser et transmettre la mémoire des habitant-es (recueil de récits de vie et de portraits photographiques). L'action a pour objectif de faire traces et de réfléchir à un outil de restitution auprès des participant-es, afin de mettre en valeur leurs parcours de vie et leur implication dans le projet.	1 000 €
Total 8^e arrondissement			4 000 €

Arrd(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Fonds d'Intervention Culturel (Direction des Affaires Culturelles) LC 89064
9 ^e	Le Collectif X 2 rue des Ferrandiniers 42000 SAINT-ETIENNE	Projet VILLES# : Accompagnement artistique sensible des habitant-es de la Sauvegarde impactés par les opérations de démolitions et de réhabilitations, à travers: des Balades urbaines pour explorer le quartier, des Entretiens (des comédien-nes rencontrent des habitant-es et rapportent leur parole sous forme théâtrale), un Chœur public (écriture d'un texte aux cent auteurs et sans auteur, destiné à être dit en chœur par les habitant-es), des soirées Controverses (débat mouvant théâtralisé), des ateliers, des soirées, la création à terme d'une web-série et le rendu d'un film.	10 000 €
9 ^e	Association Mâ 57 quai Joseph Gillet 69004 LYON	"Au cœur du voyage de Pitt" par la compagnie Chahut d'étoiles : Projet chorégraphique et sonore intergénérationnel avec les enfants et parents d'élèves d'écoles maternelles et les habitants du quartier de la Duchère (Balmont et Sauvegarde).	2 000 €
Total 9^e arrondissement			12 000 €
TOTAUX			28 000 €

Pour mémoire, le montant total des subventions allouées au titre des programmations « Culture » s'établit comme suit :

- au titre de l'année 2016 : 374 200 euros
- au titre de l'année 2017 : 391 100 euros (y compris cette délibération).

Vu les délibérations des 23 novembre 2015 et 29 mai 2017 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 5^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission culture, patrimoine, droits des citoyens, événements ;

DELIBERE

1. La programmation 2017 complémentaire des actions inscrites au titre du volet culturel de la politique de la ville figurant dans le tableau ci-dessus, est approuvée.

2. Le modèle type de convention d'application devant être signée avec les associations pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement, est approuvé.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions correspondantes avec les associations concernées.

4. La dépense en résultant, soit 28 000 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours comme suit sur la ligne de crédit 46096 – nature 6574 – fonction 520 après transfert du même montant depuis la ligne de crédit 89064 - nature 6574 - fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER